

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°252 DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

Dialogue inter-guinéen

«C'est à la société civile de légitimer ce dialogue »

(Ange Gabriel Haba du CNOSCG)

P.3



Édito à vue d'Aigle

Top départ du dialogue sans l'inter-coalition

Le jeudi 24 novembre 2022, un hôtel de la place a servi de cadre au lancement du cadre de dialogue inclusif inter-guinéen. C'était en présence du médiateur de la CEDEAO, l'ancien président béninois Thomas Boni Yayi, du Premier ministre, Dr Bernard Goumou et des trois facilitatrices (Dr Makalé Traoré, Hadja Aïcha Bah, Mme Guilao Joséphine Leno)... P.2

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE P.2



Le président du tribunal met en garde les avocats

AG DE L'UFR



Lansana Kouyaté du PEDN accusé de s'être collé au CNRD pour se protéger P.4

AFFAIRE DOMICILE PRIVÉ DE CELLOU DALEIN



De nouveaux éléments qui démentent l'Agent judiciaire et le ministre Charles Wright P.4

SANTE

P.9

Lancement des cours du diplôme d'université (DU) en prévention et contrôle des infections (PCI)

SANTE

Tenue de l'atelier de validation de la politique nationale de santé communautaire et de son plan d'apprentissage P.10.11

RATOMA

P.7

Le lac de Sonfonia menacé de disparition !

Édito à vue d'aigle



Top départ du dialogue sans l'inter-coalition

Le jeudi 24 novembre 2022, un hôtel de la place a servi de cadre au lancement du cadre de dialogue inclusif inter-guinéen. C'était en présence du médiateur de la CEDEAO, l'ancien président béninois Thomas Boni Yayi, du Premier ministre, Dr Bernard Goumou et des trois facilitatrices (Dr Makalé Traoré, Hadja Aïcha Bah, Mme Guilao Joséphine Léno). Il faut noter qu'à la veille de l'ouverture de ce cadre de dialogue, l'ambassade des États-Unis d'Amérique, dans une déclaration publiée dans la presse, a lancé un appel à tous les acteurs sociopolitiques guinéens afin qu'ils reviennent à de meilleurs sentiments et qu'ils acceptent d'aller autour de la table pour discuter sereinement des problèmes guinéens dans un climat apaisé. C'est certainement suite à cet appel et après avoir pris acte de son exclusion du défunt Quatuor, que la CORED, dirigée par Elhadj Mamadou Sylla de l'UDG, a décidé de prendre part au cadre de dialogue institué

par décret par le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya. Mais comme beaucoup s'y attendaient, l'inter-coalition ANAD-FNDC politique-RPG Arc-en-ciel et alliés, n'a pas répondu favorablement à l'invitation du Premier ministre et des facilitatrices. Pour aller autour de la table du dialogue, ces trois coalitions exigent la satisfaction de leurs dix préalables que sont: la libération des prisonniers politiques et le retour paisible des dirigeants politiques en exil ; l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires contre les responsables politiques et de la Société civile ; la levée du contrôle judiciaire des neuf leaders politiques actifs du Quatuor ; la levée de l'interdiction de manifester ; la publication de la liste nominative des membres du CNRD ; la déclaration des biens des membres du CNRD et du Gouvernement à leur entrée en fonction ; l'ouverture d'une enquête pour identifier et poursuivre devant les juridictions les auteurs des différents crimes lors des manifestations pacifiques sous le CNRD ; la publication des rapports des autopsies faites sur les victimes sous le CNRD ; la suspension des expropriations, la restitution des biens confisqués en dehors des procédures judiciaires et le respect de la présomption d'innocence ; l'annulation de l'arrêté portant dissolution du FNDC. À part l'inter-coalition ANAD-FNDC politique-RPG Arc-en-ciel, le Forum des Forces Sociales de Guinée, une plateforme de la société civile, a lui aussi brillé par son absence à la cérémonie d'ouverture du cadre de dialogue inclusif. Reste à savoir maintenant si, dans les jours à venir, tous ces acteurs sociopolitiques qui étaient absents à l'ouverture du cadre de dialogue accepteront de se joindre aux autres entités pour un dialogue franc et sincère dans l'intérêt de tous les Guinéens qui, ces dernières années, ont assisté, impuissants, aux bisbilles politiciennes qui n'ont contribué qu'à plomber le développement économique de leur pays. A méditer.

Procès du 28 septembre Le président du tribunal met en garde les avocats

Le procès des événements du 28 septembre 2009 s'est poursuivi le mercredi 23 novembre 2022, au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à Kaloum, avec la comparution de Claude Pivi. Mais avant la reprise des débats, le président du tribunal, Ibrahima Sory 2 Tounkara, a invité tous les acteurs du procès à s'abstenir de donner aux débats des orientations ethniques ou régionalistes. Au-delà d'une invite, il met en garde toutes les parties.



De fait, dès la reprise de l'audience, c'est le procureur Sidiki Camara qui a pris la parole pour attirer l'attention sur des menaces qui commencent à planer sur le ministère public. Après avoir pris acte de cette plainte, le juge Ibrahima Sory 2 Tounkara a abordé les risques d'instrumentalisation communautariste du procès. Assurant qu'aucune partie ne travaille contre qui que ce soit et que c'est uniquement au nom de la manifestation de la vérité que tout le monde travaillerait. C'est pourquoi, il déclare que le président du tribunal n'acceptera pas certains propos, surtout ceux ethniques ou régionalistes. Il soutient que ce procès

« n'est pas un procès ethnique ou régionaliste, ce procès est organisé pour la manifestation de la vérité comme je l'ai tantôt dit. Et ce sont des Guinéens qui sont là. Parce que toutes les composantes sont représentées dans ce procès. Donc, ce n'est pas dirigé contre une ethnie ou une région. Il faudrait que tous les acteurs comprennent cela » En conséquence, avertit le juge Tounkara, qui celui qui tente de s'aventurer sur ce terrain, le tribunal « sera obligé d'aller à l'extrême, c'est-à-dire même l'expulsion. Et si c'est le ministère public, comme l'audience ne peut pas se tenir sans le ministère public, on sera obligé d'ajourner le procès ».

Amadou Tidiane Diallo

Dialogue inter-guinéen

«C'est à la société civile de légitimer ce dialogue » (Ange Gabriel Haba du CNOSCG)

Le cadre du dialogue inter-guinéen s'est ouvert le jeudi 24 novembre pour s'achever le 15 décembre 2022. Mais à l'occasion de l'ouverture de la cérémonie, des couacs, des insuffisances ont été constatés par les invités. c'est le cas du secrétaire exécutif du conseil national des organisations de la société Guinée (CNOSCG). Ange Gabriel Haba fait partie des activistes qui n'ont pas apprécié la manière des organisateurs. Dans une interview qu'il a accordée à notre rédaction, M Haba promet de tirer les leçons de cette méthode avec les autres organisations faïtières de la société civile.

L Aigleinfos : Vous avez été à la cérémonie d'ouverture du dialogue inclusif. Nous apprenons que vous avez fini par quitter la salle avant l'arrivée du Premier ministre et le médiateur de la CEDEAO. Dites nous c'est pourquoi ?

Ange Gabriel Haba : Il faut préciser qu'effectivement nous sommes allés pour participer à ce dialogue parce qu'on a estimé qu'en tant que société civile nous avons un rôle prépondérant dans le cadre de la réussite de ce dialogue là. Mais on a été désolé de constater d'abord dès notre arrivée dans la salle qu'il y avait une mauvaise organisation de cette cérémonie. Parce qu'il y avait une insuffisance des places, certaines structures voyaient les noms de leurs organisations marqués sur les sièges, par contre d'autres non. Et les structures qui étaient marquées au niveau des places, c'étaient les structures des partis politiques. Donc un désordre total dans la salle. Les gens s'asseyaient pêle-mêle. Certains se criaient l'un contre l'autre. De l'autre côté, c'est qu'il y avait un manque de respect des organisateurs à l'égard des invités. Vous ne pouvez pas inviter les gens et que ceux qui sont là à s'occuper de l'organisation des matériels avec un langage parfois grossier, des mots déplacés à l'égard même des vieillards. J'ai vu des jeunes qui s'adressaient à des personnes âgées avec des mots graves. Parce qu'ils ont demandé aux autres de sortir de la salle pour qu'ils puissent organiser la salle. Et tout le monde pour organiser la salle. Et ce sont les partis politiques qui ont été rappelés dans la salle et les organisations de la société, par finir on leur demande de chercher à avoir s'ils peuvent



trouver de la place. C'est pourquoi on s'est retrouvé et nous nous sommes dit que nous sommes assez majeures pour venir se rabaisser dans un cadre où on doit traiter tout le monde au même pied d'égalité.

L'Aigleinfos : Pensez-vous qu'on a manqué du respect aux différentes faïtières de la société civile ?

Ange Gabriel Haba : Il y avait un manque de respect à toutes les organisations de la société civile. Aucune organisation de la société civile n'a été normalement accueillie pour rejoindre la salle. Et pourtant les partis politiques ont été appelés.

L'Aigleinfos : Donc vous voulez dire que vous avez fini par quitter la salle.. Citez-nous quelques plateformes qui ont fini par quitter la salle ?

Ange Gabriel Haba : Le CNOSCG, la PCUD, la CONASOC et d'autres organisations de jeunesse qui étaient là-bas ont quitté la salle. Et avec un sentiment très désagréable. Nous allons nous retrouver pour tirer toutes les conséquences. Parce que notre souhait n'est pas que le

dialogue soit boycotté. Notre souhait est de contribuer parce que nous pensons que c'est le meilleur moins aujourd'hui de faire marcher la démocratie dans notre pays. Mais si des conservations à l'égard des invités telles qu'on a constaté ça, ressemble un peu à un manque de sérieux. Parce que quand on accorde du sérieux à un événement de taille comme le dialogue inter-guinéen, il faut qu'ils s'y mettent pour que ceux qui viennent soient rassurés. Même le cadre de l'organisation peut rassurer...

L'Aigleinfos : Il y a eu des discours tenus sur place. On a suivi le discours des facilitatrices, le médiateur, le Premier ministre. Est-ce que ces discours là vous ont rassurés ?

Ange Gabriel Haba : On n'était pas dans la salle. Mais du moment où le cadre organisationnel s'est passé ainsi nous ne sommes pas pour le moment rassurés. Ce qui peut nous rassurer, c'est leur façon de traiter l'ensemble des participants à ce dialogue au même pied d'égalité. Mais lorsqu'il y a des préférences d'un côté contre l'autre, je pense que c'est un mauvais

sentiment qui ne rassure pas. Un dialogue sincère et surtout un dialogue sérieux. Il ne faut pas qu'ils nous montrent que ce qui va être fait là-bas c'est un feu de paille. Non! Il faut qu'ils rassurent la société civile. C'est à la société civile même de légitimer ce dialogue là. Parce que c'est la seule entité qui n'est pas intéressée par la conquête du pouvoir. Ce sont les partis politiques qui sont les entités qui militent pour la conquête du pouvoir. Alors l'entité neutre qui a une préoccupation et l'aspiration des citoyens, c'est la société civile.

L'Aigleinfos : Est-ce que de par cette méthode vous ne donnez pas raison aux entités politiques qui ont décidé de boycotter ou de s'abstenir d'y participer ?

Ange Gabriel Haba : Nous ne donnons pas raison à ces entités. Parce que nos points de vue ne sont pas les mêmes. Leurs revendications ne sont pas celles que nous nous revendiquons. Nous, nous dénonçons un comportement, pas parce qu'on ne veut pas participer à ce cadre de dialogue. Nous voulons participer, mais nous voulons un changement de cette

pratique que nous avons constatée. Dès que c'est changé et que les gens sont traités au même pied d'égalité nous avons quel intérêt à ne pas participer à ce cadre dialogue ? Mais quand ça reste comme nous avons constaté, nous n'allons pas participer.

L'Aigleinfos : Nous avons appris aussi que des diplomates ont fini par quitter la salle à cause du retard accusé du début des travaux. Qu'en dites-vous ?

Ange Gabriel Haba : Ils ont officiellement écrit à travers les accréditations que c'est à midi. Mais nous avons échangé avec les facilitatrices qui ont dit que c'est à 11h que ça va démarrer. Donc depuis 10h30 on était tous là-bas. Il y avait un monde fou qui a été invité. Alors certains mêmes sont venus à 9h. Mais de cette heure jusqu'à 15h rien n'était fait concrètement pour démarrer des activités. Mais comment peut-on estimer un espace de concertation, de discussions de dialogue qui doit être sérieux, comment peut-on admettre que ceux qui organisent cela n'accordent pas de respect et de la considération pour ceux qui sont invités ?

L'Aigleinfos : Est-ce que vous vous présenterez pour le reste du dialogue ?

Ange Gabriel Haba : Si nous n'avons pas d'éléments concrets qui nous rassurent que nous serons respectés, nous n'allons pas partir. Le CNOSCG n'ira pas seul. Le CNOSCG restera avec toutes les faïtières de la société civile pourvu qu'on prenne une décision collégiale si on doit participer ou pas.

L'entretien réalisé par Amadou Tidiane Diallo

AFFAIRE DOMICILE PRIVÉ DE CELLOU DALEIN

De nouveaux éléments qui démentent l'Agent judiciaire et le ministre Charles Wright

Toujours pendante devant la justice, l'affaire portant sur l'ancien domicile privé du leader de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée connaît encore de nouveaux rebondissements. En effet, le ministre de la Justice et l'Agent judiciaire de l'État dans leurs dernières sorties médiatiques, avaient soutenu que la justice s'est déjà prononcée dans cette affaire. Et, l'Agent judiciaire de l'État avait même ajouté que les avocats de la partie civile avait fait appel et que l'affaire serait devant la Cour d'Appel de Conakry. Des allégations que Me Amadou Diallo a balayées d'un revers de main avant d'apporter des précisions sur la situation de ce dossier.



Interrogé à ce sujet le jeudi, 24 novembre 2022 par notre rédaction, Me Amadou Diallo, un des avocats de Cellou Dalein Diallo a d'entrée de jeu contesté les déclarations de Charles Wright et de l'Agent judiciaire de l'État.

«Moi, je conteste cette information, elle n'est pas fondée. Parce que tout simplement, on est en train de faire la confusion entre la procédure de référé qui a été engagée à partir de Dixinn pour empêcher l'expulsion de monsieur Cellou Dalein Diallo et de Sidya Touré. C'était une procédure de référé pour chacun d'entre eux. Et à l'époque, la juge s'était déclarée incompétente. Et finalement, les deux anciens ministres ont été expulsés de leurs domiciles. Donc après cela, nous, on n'avait pas fait appel parce qu'on avait aucun intérêt. Ce qui est fait était déjà fait, l'expulsion était déjà ordonnée illégalement et de manière peu orthodoxe. C'est-à-dire, en violation flagrante de la loi guinéenne et du code foncier domaniale. C'était une atteinte grave au droit de propriété et à l'honneur et à la réputation des anciens Premiers ministres. Ça, c'était en février», a-t-il expliqué avant de poursuivre: «Après cela, au mois de mars, nous avons engagé une procédure au fond. C'est-à-dire, on a assigné l'État devant le tribunal de Dixinn, qui est le

seul compétent en la matière. Parce que, le domicile est du ressort de ce tribunal. Donc, c'est pour dire que madame la juge des référés n'avait pas le droit de dire qu'elle était incompétente. Le tribunal compétent en cette matière, c'est le tribunal de Dixinn parce que, les bâtiments sont du ressort du tribunal de Dixinn. Ce n'est pas Kaloum, ni de la Cour Suprême ou Mafanco. Donc début mars, nous avons engagé une procédure. Nous avons assigné en revendication de propriété et en paiement de dommages-intérêts.

Pendant que cette procédure là est pendante, quelques semaines après, ils sont venus détruire pour procéder à la construction d'une école. Malgré tout, la procédure suit son cours normal au niveau du tribunal de Dixinn», a indiqué l'avocat. «Avant d'aller en vacances judiciaires au mois d'août, le juge avait ordonné la communication du dossier au ministère public, au parquet pour ses observations parce que c'est une affaire qui intéresse l'État. Et tous les dossiers civils qui intéressent l'État, font l'objet de communication au niveau du parquet. Donc, cette communication avait été faite et pour délai, un mois. C'est-à-dire, le parquet avait un mois pour faire ses observations. Ça, c'était au

mois de juillet. Au moment où je vous parle, on est en novembre. Puisqu'il y avait les vacances judiciaires pour deux mois. En octobre normalement, l'affaire devrait reprendre son cours normal», soutient Me Amadou Diallo.

À en croire notre interlocuteur, le dossier du domicile de Dalein a mystérieusement disparu au niveau du greffe, alors qu'il était en passe d'être programmé: «En ce qui concerne le dossier d'Elhadj Cellou Dalein Diallo, l'Agent judiciaire a écrit et nous aussi, on a écrit. On a échangé plusieurs conclusions, donc les débats devraient se poursuivre à partir du mois d'octobre. L'huissier est passé au tribunal, il n'a pas pu enrôler l'affaire. Parce que

le dossier, il n'a pas pu le retrouver au niveau du greffe. On ne peut enrôler et programmer un dossier que si le dossier est au greffe. Donc, le dossier du domicile de Dalein actuellement, on ne le trouve pas au niveau du greffe. On a tout fait pour enrôler, impossible. Je ne sais pourquoi le dossier a soudainement disparu. Peut-être que le ministère public n'a pas encore terminé ses observations malgré que le délai imparti est écoulé. Puisqu'il avait un mois pour le faire. En tout cas le dossier, on n'a pas pu le retrouver pour l'enrôler», a déclaré Me Diallo.

Malgré cette disparition du dossier, l'avocat a récemment écrit un courrier qu'il a adressé au président du tribunal avec ampliation au procureur de la République près le TPI de Dixinn, pour leur demander de bien vouloir programmer le dossier. C'est-à-dire, retrouver le dossier pour permettre sa programmation dans

les meilleurs délais. «Donc, c'est à ce niveau qu'on se situe sur le plan procédural», assure-t-il, tout en précisant: «Le dossier est toujours pendante à Dixinn, contrairement à ce qu'affirment le ministre de la Justice et l'Agent judiciaire de l'État. On n'a jamais fait appel parce qu'il n'y a jamais eu de décision en ce qui concerne la procédure qui est pendante devant le tribunal de Dixinn. Il n'y a jamais eu de décision. Vous avez même entendu l'Agent judiciaire de l'État dire l'autre fois qu'ils ont exécuté une décision. Aucune décision de justice n'a été rendue pour une quelconque exécution en ce qui concerne la revendication de propriété. Donc, l'expulsion qui a été faite, c'est une expulsion irrégulière et illégale. Ça, ce n'est même pas discutable, le juge était parfaitement compétent», a insisté Me Amadou Diallo.

Amadou Tidiane Diallo

AG de l'UFR

Lansana Kouyaté du PEDN accusé de s'être collé au CNRD pour se protéger

L'UFR a tenu son assemblée générale hebdomadaire le samedi 26 novembre 2022. Une assemblée au cours de laquelle le responsable de communication digitale du parti, Fode Baldé, a accusé le leader du PEDN, Lansana Kouyaté, de s'être collé au CNRD pour ne pas être poursuivi dans le dossier coton.

«Que le CNRD comprenne que nous sommes pour les élections en 2023. Le cadre de dialogue tel qu'il est situé, nous on n'est pas concerné. La preuve en est que l'ouverture même a été un gros échec. Donc, on ne peut attendre rien de ce cadre de dialogue. Nous, nous sommes des partis sérieux. On ne veut pas tromper les Guinéens. Donc, ce cadre de dialogue, ce n'est pas ce que nous voulons. Ceux qui se sont trouvés là-bas partagent la même vision de la transition. On nous fait croire que le CNRD n'a pas de candidat. Il y a un côté du CNRD et ses soutiens que nous connaissons. L'un des acteurs politiques après son exil prolongé est rentré en Guinée pour créer une alliance de circonstance avec

les autorités en place pour pouvoir exister. Mais, nous leur disons encore une fois que tous les Premiers ministres ne sont pas égaux. On se connaît. Il y a eu des Premiers ministres ici qui ont été nommés à la suite des grèves et on sait comment ils ont trahi le peuple. Et, qui pense qu'étant avec le CNRD, leur fameux dossier coton va disparaître. Les crimes économiques sont imprescriptibles. Tôt ou tard, ils répondront de leur acte. Son parti n'a existé que par la collaboration avec l'UFR. C'est nous qui lui avons donné des places à la CENI et au CNT. Sinon, il ne représentait rien avec son parti. Donc il n'a qu'à se calmer parce que s'il nous provoque, on va



parler», a déclaré Fodé Baldé lors de l'assemblée générale hebdomadaire de l'UFR, le parti de l'ancien Premier ministre Sidya Touré.

Kéfina Diakité

INSÉCURITÉ

Les coupeurs de route font de nouvelles victimes

Un véhicule de transport en commun, en provenance de Labé pour Conakry, s'est fait attaquer par des coupeurs de route, dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 novembre 2022, à Tamagaly, une localité relevant de la préfecture de Mamou.



S'il y a un fait qui crève les yeux ces derniers temps en Guinée, c'est bien l'insécurité

galopante le long des axes routiers du pays. Les coupeurs de route continuent de se livrer à leur sale besogne, au nez et à

la barbe des forces de défense et de sécurité, au grand dam des usagers. Le dernier cas en date est celui d'un véhicule de

transport en commun, en provenance de Labé pour Conakry, qui s'est fait attaquer par des coupeurs de route, dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 novembre 2022, à Tamagaly, une localité relevant de la préfecture de Mamou.

Un passager a été tué, de l'argent et des objets de valeur emportés. Il n'en a pas fallu davantage pour faire sortir de leurs gonds les syndicalistes et les chauffeurs de Labé qui ont marché sur le gouvernorat pour attirer l'attention des autorités sur cet état de fait. Mamadou Aliou Diallo, le chauffeur du véhicule attaqué, a pris part à la manifestation et a raconté ce qui lui est arrivé: «Je partais à Conakry. Arrivé à Tamagaly, j'ai vu que deux motards nous suivaient et ils ont aussitôt ouvert le feu sur les pneus à l'aide des PMAK. J'ai immédiatement garé le véhicule et ils voulaient amener l'engin dans la brousse mais ils n'ont pas pu puisque les pneus

n'avaient plus d'air. Ils nous ont fouillés et ont pris l'argent qu'on détenait, dont j'ignore le montant et nos téléphones. En tirant sur le véhicule, une des balles a atteint un jeune chauffeur qui était assis derrière et sur le coup il a rendu l'âme. Certains d'entre eux portaient des tenues militaires et ils étaient au nombre de 9 sur deux motos».

Mamadou Tanou Nadhel Daillo est le secrétaire général du syndicat des transporteurs et mécanique générale de Labé. Il a confié ceci: «Monsieur le gouverneur a réuni le staff de la sécurité, c'est-à-dire le commandant de la gendarmerie régionale. Comme vous le savez, c'est lui qui coiffe jusqu'à Mamou et le directeur, ndlr) nous a dit qu'ils vont mettre les points sur les i à propos de ces attaques».

Kéfina Diakité

TRANSITION

« Plus jamais de coup d'Etat en Guinée... » (le FTA)

Le Forum pour une Transition Apaisée (FTA) a tenu son assemblée générale le mardi 22 novembre, au siège du parti AGN (Avenir d'une Guinée Nouvelle), situé au quartier Yimbaya Soloprino dans la commune de Matoto. Après quelques minutes de concertation à huis-clos entre les leaders des partis politiques réunis au sein dudit forum, une déclaration a été rendue publique dans laquelle, les membres abordent la problématique de la transition, du dialogue et des poursuites judiciaires.

Tout d'abord, le FTA dit déplorer le fait que les immenses richesses dont dispose le pays ne profitent pas aux populations. Ce, depuis l'accession de la Guinée à sa souveraineté nationale. « En dépit de ses énormes richesses minières, la fertilité de son sol et l'immense réservoir hydraulique avec des cours d'eau qui arrosent l'Afrique de l'Ouest, la Guinée peine toujours à intégrer le cercle des pays émergents, après plus d'un demi-siècle de souveraineté. De 1958, date de son indépendance, à nos jours, malgré la succession des régimes, les Guinéens continuent de réclamer le minimum de ce à quoi ils aspirent, mais en vain. Les raisons de cet échec sont connues, mais les dispositions à prendre sont confrontées à la volonté de se servir plutôt que de servir l'intérêt général. Cela aboutit sur la mauvaise gouvernance et ouvre des plaies comme la corruption, les détournements, les prévarications, l'affairisme et le clientélisme qui ont fini par gangrener notre société »,

déplore-t-il.

À en croire les membres du FTA, la démocratie aurait servi à autre chose que de faciliter le progrès du pays: «Aujourd'hui, il ne s'agit pas de scander «plus jamais de coup d'Etat en Guinée», il s'agit plutôt de poser des actes en harmonie avec ce vœu. Il est certain que cela exige de la part de chaque Guinéen la volonté de privilégier l'intérêt général au détriment de l'intérêt individuel. Le Forum pour une Transition Apaisée (FTA), depuis sa mise en place s'est inscrit dans la logique d'éviter un autre coup d'Etat en Guinée. C'est pourquoi le FTA s'est engagé à accompagner toutes les actions qui vont dans le sens de combattre la corruption, les détournements, les prévarications, les malversations, l'affairisme et le clientélisme dans la gestion de la chose publique », suggère le forum.

Par ailleurs, le Forum pour une transition apaisée a tenu à envoyer un message aux autorités de la transition et d'autres acteurs sociopolitiques « Le FTA invite également les autorités à garantir la jouissance des libertés tant qu'elles ne portent pas atteinte à l'ordre public. Le FTA constate avec un profond regret que certains partis politiques, à la conquête du pouvoir, posent comme conditions l'abandon des poursuites contre ceux qui sont en conflit avec la loi. Cette manœuvre dilatoire démontre ce que sera la justice s'il arrive que ces personnes accèdent au pouvoir. Cette manœuvre rappelle les compromissions politiques d'un passé récent qui ont inféodé la justice », poursuit-il.

En effet, le FTA n'a pas manqué de dénoncer des pratiques de certains politiques: « Un paradoxe les caractérise: d'un côté ces partis dénoncent quotidiennement l'interférence de l'exécutif dans le judiciaire, de l'autre et contre tous, ils encouragent ce fait. Le FTA remarque que ces partis politiques qui prétendent posséder l'électorat guinéen aujourd'hui et demain, sont dans l'incapacité de se passer de leurs gourous. Une autre attitude qui démontre que la démocratie en leur sein a cédé la place au culte de la personnalité et au providentialisme de l'homme. Ceci prouve que l'existence de ces partis politiques est étroitement liée à l'existence de leurs présidents, ce qui est contraire aux lois de la nature car, aucune existence humaine n'est éternelle. Les partis politiques, en tant qu'institutions, doivent survivre aux hommes qui les ont créés », rappelle le FTA.

Par rapport au dialogue, le Forum pour une transition apaisée formule des recommandations à l'endroit du Premier ministre guinéen: « Le FTA réitère sa revendication Monsieur le Premier ministre, responsable du cadre de dialogue permanent inter-guinéen et aux facilitatrices afin qu'ils instaurent un dialogue inclusif, franc et sincère. Le FTA demande également aux autorités qu'il soit mis en place un autre cadre qui se chargera du suivi-évaluation des conclusions du dialogue inter-guinéen. Le FTA demande également à Monsieur le Premier ministre que, le dialogue se fasse dans l'intérêt

de tous les Guinéens; toute raison personnelle qui viserait à expliquer le refus d'y prendre part irait à l'encontre de l'intérêt de tous les Guinéens », dit-il. L'invite a été faite également aux autres acteurs du processus de transition en cours dans le pays: « Entre les parties en crise, il peut arriver que l'une rejette l'initiative de dialogue par manque de confiance en l'autre. Il revient donc à celui qui porte l'initiative de dialogue de réunir les conditions idoines pour construire la confiance. Une des sagesse africaines nous enseigne que le dialogue n'est pas forcément la solution, mais une des pistes de solution à une crise. Le FTA propose encore que le cadre veille à ce que les acquis de la transition soient préservés et que les réformes soient poursuivies même après la transition. Le FTA préfère à cette étape de la transition un dialogue inclusif et préventif que d'avoir à organiser demain un dialogue inclusif et curatif. Partant du principe que, dans la résolution d'une crise, chaque protagoniste a la liberté et le droit de s'insurger contre ce qu'il juge insupportable, le FTA considère que toutes les revendications ont leur place autour de la table de dialogue inclusif, à condition que les revendications ne soient pas des exigences à satisfaire. Le

FTA alerte également que, les revendications érigées en préalable au dialogue peuvent se transformer en freins au dialogue. Cependant, le FTA martèle que le rejet de toute initiative de dialogue n'est jamais la preuve qu'on a raison ou qu'on a tort mais plutôt qu'on a peur que l'issue du dialogue vous condamne d'avoir eu tort devant l'histoire. Pourtant, l'intérêt de la tenue d'un dialogue est mutuel et le bénéfice de ses retombées est réciproque. C'est pourquoi, les esprits avertis retiennent que c'est dans le dialogue que se trouve caché le remède des crises. Conscient des défis à relever pendant cette transition et dans le futur, le FTA invite aussi les autorités à asseoir les bases d'une gestion saine, à mettre en place des institutions qui résistent à la tentation des hommes et au temps. Le FTA encourage l'élan pris par les autorités actuelles pour mettre fin à l'impunité qui a longtemps servi de tremplin à la gestion égoïste de la chose publique. Par ailleurs, le FTA prend acte du délai de 24 mois proposé, en attendant la conférence des présidents de la CEDEAO », conclut le Forum pour une transition.

Amadou Tidiane Diallo

« Le silence irrite le diable »

MOUSSA CISSÉ, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE

« Nous avons engagé des activités phares... »

Lors de son passage dans l'émission «On fait le point» de la RTG, la semaine dernière, le ministre de l'Economie et des Finances, Moussa Cissé, est revenu entre autres sur le budget et les réformes engagées au sein de département.



« Nous avons engagé des activités phares sur le plan de l'économie, parce qu'on avait beaucoup fait les finances publiques de ce pays en oubliant ce qu'est l'économie réelle. Et pour asseoir la base d'une nation fiscale, il faudrait que le PIB soit déterminé. Et là-dessus, nous avons engagé des discussions et des réformes au niveau de la direction nationale de l'Economie qui nous permettent aujourd'hui lorsque nous avons des ressources, de les intégrer dans le Trésor et savoir qu'est-ce que cela peut avoir comme impact futur... Notre pays, depuis 1988, n'avait pas réalisé de schéma régional de développement et d'aménagement. C'est plutôt un développement à vie qui y existait jusqu'à date. À la suite d'une franche collaboration avec l'Institut National de la Statistique, quelques mécanismes ont été

développés pour faire en sorte que des données qui sont reçues des informations financières sur l'ensemble du territoire soient les données fiables. Cela nous a permis de maîtriser l'inflation et les taux d'intérêt qui sont liés à cette inflation là», a expliqué Moussa Cissé, le ministre de l'Economie et des Finances. Avant de faire savoir que l'inspection générale des finances est en train de faire des contrôles mixtes au niveau des organismes publics. Il a rappelé avoir pris avant le 30 septembre dernier, un communiqué pour informer les sociétés publiques du paiement des dividendes. « Cette autre action nous a permis de récolter un peu plus de 264 milliards de francs guinéens par des mécanismes de mobilisation des ressources », dit-il.

Kéfina Diakité

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

CARTE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

Le calvaire des demandeurs devant Orabank!

Dans le cadre de la délivrance d'un certain nombre de documents aux citoyens (passeport, carte nationale d'identité biométrique, extrait de naissance numérisé, etc), les autorités ont établi des partenariats avec un certain nombre de banques de la place auprès desquelles les citoyens sont invités à venir verser les sommes requises. En retour, ces banques leur délivrent des reçus avec lesquels ils viennent ensuite vers les services concernés. Mais ces derniers temps en particulier, c'est la ruée vers ces banques. Ce qui provoque un engorgement et une lenteur dont se plaignent certains citoyens. Notre reporter a fait le constat au niveau de l'agence principale de la Banque Orabank à Kaloum.

Pour verser le montant qu'il faut et récupérer en retour le reçu en vue de l'obtention de l'extrait de naissance numérisé ou de la carte d'identité nationale biométrique, on peut banalement passer entre 4 et 5 heures dans les locaux de Orabank de Kaloum. Moussa Soumah le témoigne. Arrivé à 10 heures, nous l'avons interrogé précisément à 14 heures 10 minutes. « Je suis là depuis 10 heures, mais jusqu'à présent, je n'ai pas été appelé. J'ai pourtant tout laissé pour venir tôt. Mais malheureusement, ils sont trop lents dans cette banque. Il faut que l'État trouve une solution. Il ne faut pas laisser ce processus à une seule banque », implore-t-il. Il plaide notamment que ce ne soit pas auprès d'une seule banque qu'il soit permis d'aller faire le versement.

Les vigiles postés à la rentrée de la banque sont



particulièrement pointés du doigt. Ils favoriseraient ceux des clients qui leur glissent quelques billets de banque. « Vous voyez le jeune vigile-là, il est mauvais. Il joue au favoritisme entre les clients. Il faut qu'on arrête de faire souffrir ses compatriotes. Cela n'existe pas dans les autres pays », dénonce un autre.

Lui aussi excédé, un autre client crie au fond de la salle d'attente. « Appelez les gens. C'est trop lent. Appelez, on

attend notre tour ». Son voisin d'enfoncer : « Nous ne sommes pas venus pour vous regarder. Tu as ton argent et puis tu souffres. Mon Dieu, comment attendre 5 heures pour obtenir un simple reçu ? Arrêtons ça un peu ».

Nos tentatives pour en discuter avec les responsables de la banque sont restées vaines.

Amadou Tidiane Diallo

LANSANA KOUYATÉ À L'AG DU PEDN

« C'est autour de la table qu'on peut résoudre nos différends »

Le PEDN a tenu son assemblée générale, le samedi 26 novembre 2022. Une occasion que son président, Lansana Kouyaté, a mise à profit pour parler non seulement de l'ouverture du cadre de dialogue mais aussi pour inviter les absents, notamment l'inter-coalition, à aller autour de la table de dialogue.

« Après l'ouverture du cadre dialogue, des experts ont été choisis dans chacune des matières et plus de huit 8 thèmes ont été soumis et on répondu en fonction des thèmes bien sûr, à travers les experts.

Il faut dire que ces thèmes ont une importance pour nous PEDN mais aussi la CCE puisque nous avons confiance à nos experts. Déjà, plusieurs choses ont été dites sur le travail, parlant de la liste électorale, la définition du fichier électoral et la réimplantation des bureaux de vote, bref de toutes les

questions, la CCE est prête à participer. De l'autre côté, nous avons, au cours de la rencontre, évoqué d'autres points si importants dont entre autres: la rédaction d'une nouvelle constitution; l'établissement du fichier électoral; la mise en place d'un organe de gestion des élections entre autres.

Des questions qui ont d'ailleurs été débattues dès le passage du Premier ministre, accompagné des facilitatrices, Donc, c'est pour vous dire que nous participons à ce cadre de dialogue.

Nous savons que c'est autour

de la table qu'on peut résoudre nos différends», a fait remarquer l'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté, tout en invitant les absents, notamment l'inter-coalition ANAD-FNDC politique-RPGArc-en-ciel, à venir autour de la table du dialogue pour discuter sereinement des problèmes guinéens dans un climat apaisé. « Nous disons à tout le monde de rejoindre ce cadre pour parler de toutes les questions nous concernant puisque c'est la meilleure manière de construire ce pays », a-t-il indiqué.

Kéfina Diakité

OBSÈQUES DE LA MÈRE DE FONIKÉ MENGUÈ

Ce que l'UFR demande au président de la transition et au ministre de la Justice

Lors de son assemblée générale hebdomadaire qui s'est tenue le samedi 26 novembre, l'UFR, le parti de l'ancien Premier ministre Sidya Touré a demandé au président de la transition et au ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Alphonse Charles Wright, d'accorder la possibilité au coordinateur national du FNDC, Oumar Sylla alias Foniké Mengué de pouvoir accompagner sa mère décédée à Paris à sa dernière demeure ce mardi à Boké.

C'est avec une profonde consternation que les Guinéens ont appris, la semaine dernière, à Paris, le décès du coordinateur national du FNDC (d'issus officiellement par le MATD), Oumar Sylla alias Foniké Mengué. Lors de son assemblée générale hebdomadaire qui s'est tenue le samedi 26 novembre, l'UFR, le parti de l'ancien Premier ministre Sidya Touré a demandé au président de la transition et au ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, d'accorder la possibilité au coordinateur national du FNDC, Oumar Sylla alias Foniké Mengué de pouvoir accompagner sa mère décédée à Paris à sa dernière demeure ce mardi à Boké. Pour cela, le parti sollicite l'implication effective des deux(2) chefs religieux du pays, à savoir le grand imam, Elhadj Mamadou Saliou Camara, et l'archevêque Vincent Koulibaly.

«Je lance un message solennel au président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya et au ministre de la Justice, Alphonse Charles Wright, sur le cas Foniké Mengué. Il a perdu sa maman, il est incarcéré à la maison



centrale. C'est une demande humanitaire, il faut donner un visage humain à la gouvernance de notre pays. Aujourd'hui, Foniké Mengué a perdu sa maman. Donc, nous demandons qu'on lui donne la possibilité d'assister à l'enterrement de sa maman. Ça sera un début d'apaisement dans la conduite de la transition. Nous demandons aux chefs religieux, le grand imam, Elhadj

Mamadou Saliou Camara, l'archevêque de Conakry et aux différentes coordinations régionales qu'ils s'impliquent pour qu'on donne la possibilité à Foniké Mengué d'assister à l'enterrement», a soutenu Sékou Tidiane Conté, membre du bureau Politique national de l'UFR à la faveur de l'assemblée générale du samedi 26 novembre 2022.

Kéfina Diakité

CÔTE D'IVOIRE

Acquitté par la justice internationale, Charles Blé Goudé est rentré en Côte d'Ivoire

Charles Blé Goudé, pilier du régime de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, est rentré samedi dans son pays natal, après plus de huit ans d'absence, acquitté de crimes contre l'humanité par la justice internationale, a constaté un journaliste de l'AFP.

M. Blé Goudé, en costume et cravate, est arrivé à l'aéroport d'Abidjan par un vol commercial en provenance d'Accra, au Ghana voisin.

Il a été accueilli par une dizaine de personnes, dont l'ancienne Première dame Simone Gbagbo, avant de rapidement entrer dans un véhicule pour quitter les lieux.

Il est attendu par ses partisans dans l'après-midi à Yopougon, commune populaire d'Abidjan,

pour une « fête », « pas un meeting politique » a insisté son entourage.

Un important dispositif sécuritaire a été déployé et des CRS filtraient l'accès à l'aéroport, a constaté un journaliste de l'AFP.

Quelques heures avant son arrivée, les forces de l'ordre ont chassé la plupart des journalistes présents à l'aéroport et le point de presse prévu a été annulé.

Aux côtés de l'ancien président Laurent Gbagbo, Charles Blé Goudé avait été définitivement acquitté en mars 2021 par la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye de crimes présumés pendant la crise post-électorale de 2010-2011.

A l'époque, la victoire à la présidentielle d'Alassane

Ouattara, contestée par Laurent Gbagbo, avait débouché sur une crise qui avait fait 3.000 morts et conduit à l'arrestation de M. Gbagbo en avril 2011.

M. Blé Goudé avait lui été arrêté en 2013 au Ghana, puis transféré à La Haye en 2014 après plusieurs mois en résidence surveillée à Abidjan. Un peu plus d'un an après son acquittement, il a obtenu un passeport des autorités ivoiriennes en mai dernier puis un feu vert de celles-ci pour rentrer.

Agé de 50 ans, il est la dernière grande figure du camp Gbagbo lors de la crise de 2010-2011 à faire son retour en Côte d'Ivoire, un an et demi après son ancien mentor.

AFP

RATOMA

Le lac de Sonfonia menacé de disparition !

Le lac de Sonfonia situé dans la commune de Ratoma, non loin de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia, qui faisait la fierté des riverains notamment les citoyens qui pratiquent l'agriculture ou encore la pêche aux alentours, est de plus en plus menacé d'assèchement. Alors que la saison pluvieuse finit à peine, ce lac montre déjà une image très inquiétante. Une situation qui est sans doute symptomatique des effets du changement climatique. Mais à coup sûr, il y a aussi là l'effet de l'action des riverains qui viennent y déverser les ordures.



Le lac est envahi par des bouteilles vides, des sachets plastiques... bref des déchets de toutes sortes. On s'en aperçoit en étant dans son véhicule. Face à cette situation, Mamadou Dian, qui lave des véhicules dans les environs, tire la sonnette d'alarme. « Le lac est en voie de disparition. On y jette les ordures de toutes sortes. Mais tu ne peux pas en parler, au risque de te faire insulter », indique ce citoyen.

Thierno Mountaga Diallo, lui, pratique l'agriculture à côté. La quarantaine et ayant longtemps côtoyé le lac, il a désormais une certitude : « Je peux vous dire que ce lac va disparaître un jour. Avant, l'eau était en grande quantité, les gens venaient nager juste à côté là-bas. Il n'y a plus ça maintenant, tout est sec. Je me débrouille ici mais si cela

continue ce n'est pas bon. Les autorités doivent prendre leurs responsabilités », préconise-t-il.

Poursuivant, notre interlocuteur pointe un doigt accusateur vers les habitants des environs qui viennent y jeter leurs ordures. « Ils viennent dès fois la nuit mais d'autres viennent même dans la journée. On voit tout », témoigne Mountaga.

Ce type de constat, beaucoup l'ont déjà fait. Mais les actions qu'il faut ne sont jamais arrivées de la part des autorités en général et du ministère de l'Environnement en particulier. Et si ce laxisme et cette indifférence collective se poursuivent, personne ne devrait être étonné que ce lac puisse très prochainement relever d'un simple souvenir.

Amadou Tidiane Diallo

On connaît
le diable à ses
griffes

AG DU RPG ARC-EN-CIEL

Lansana Komara demande la libération des responsables du parti

Lansana Komara, membre du Bureau politique national du RPG Arc-en-ciel, a mis à profit l'assemblée générale du parti qui s'est tenue le samedi 26 novembre 2022, pour marteler qu'on ne peut pas aller au dialogue avec un couteau à la gorge.



«Mais comment voulez-vous aller au dialogue si vous avez le couteau à la gorge ? Est-ce que ça c'est possible ? Si vous avez les fusils sur les tempes ? Est-ce que ça c'est possible ? Nous avons besoin d'aller au dialogue, mais pas avec un couteau à la gorge. On te met le couteau à la gorge, on te dit il faut parler, allons-y, parlons. Qu'est-ce qu'on va dire ? Le couteau étant à la gorge, qu'est-ce qu'on va dire ? C'est pourquoi nous avons demandé dans un premier temps de nous enlever le couteau à la gorge et nous permettre de

discuter sereinement avec les autorités, avec tous ceux qui sont opposés à notre point de vue, pour que nous puissions vraiment aller vers une vie constitutionnelle normale. C'est ce que nous avons demandé. Mais jusqu'à présent, ce couteau est à la gorge. On ne sait pas quand est-ce qu'ils vont nous égorger. C'est quoi ce couteau ? Si on arrête nos responsables, on les met en prison. Ça fait maintenant 8 mois. On ne dit rien et ils sont là. Il y en a d'autres qui sont en exil, eux aussi ils n'arrivent pas à rentrer.

C'est ça qu'on appelle le couteau à la gorge. Et on vous dit maintenant venez on va parler. Non venez on va régler tout de suite autour de la table. Est-ce que ça c'est possible ? Donc nous ne sommes pas contre le dialogue, au contraire nous sommes les demandeurs de dialogue depuis très longtemps. Nous sommes des responsables, des militants qui suivent la voie du professeur Alpha Condé qui a toujours prôné le dialogue dans ce pays. Mais dialoguer pour dialoguer, nous pensons que ça n'a pas de sens pour le moment. Nous avons besoin de voir nos compagnons avec nous dans la salle de dialogue, pour discuter de l'avenir de notre pays, de l'avenir de notre peuple. C'est extrêmement important. Si des gens sont arrêtés pour les délits qualifiés ou non pas qualifiés, mais si jusqu'à présent il n'y a pas de preuve. Mais la loi ou la logique voudrait qu'ils soient purement et simplement libérés. Et c'est ce que nous demandons toujours. », a expliqué l'ancien ministre Lansana Komara, membre du bureau Politique national du RPG Arc-en-ciel, ancien parti au pouvoir.

Kéfina Diakité

CELLOU BALDÉ AUX DÉTRACTEURS DE L'UFDG « Même leurs épouses et leurs enfants viennent à l'assemblée générale de l'UFDG... »

À l'occasion de l'assemblée générale de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), qui s'est tenue le samedi 26 novembre, Cellou Baldé, le coordinateur des fédérations de l'intérieur du pays, a taclé les détracteurs de l'UFDG, dont les épouses et les enfants, selon lui, viendraient aux AG du parti.

«Il y a des acteurs et des partis politiques qui, au lieu de mobiliser leurs militants, au lieu d'organiser des assemblées générales, au lieu d'organiser des réunions, au lieu d'animer ce qu'ils ont appelé leurs partis politiques et que nous appelons partis cabines téléphoniques, ils préfèrent s'ériger en mouvement de soutien du CNRD qui n'en a pas besoin, parce que le CNRD a dit et réitéré qu'il n'est candidat à aucune élection et donc, il n'a pas besoin de mouvements de soutien, il n'a pas besoin d'activités de soutien, mais en dépit de tout ça, des acteurs politiques en manque de repères qui sont habitués aux partages des

perdiems, des cafés et pauses déjeuner ne nous laissent pas tranquilles, ils ne font que bourdonner dans nos oreilles. Ils ne parlent pas d'eux-mêmes, parce qu'ils n'ont ni sièges, ni projets de société encore moins des militants. Tenez-vous bien, même leurs épouses viennent à l'assemblée générale de l'UFDG, même leurs enfants viennent à l'assemblée générale de l'UFDG (...) Si la pléthore de partis cabines téléphoniques font semblant d'exister, c'est dans les médias», a fait savoir Cellou Baldé, le coordinateur des fédérations UFDG de l'intérieur du pays.

Kéfina Diakité

DR FODÉ OUSSOU FOFANA DE L'UFDG

« Il n'y a pas de mouvance, le CNRD n'est candidat à rien »

Dr Fodé Oussou Fofana, le vice-président de l'UFDG, lors de l'assemblée générale du parti qui s'est tenue le samedi 26 novembre, est revenu sur le dialogue et a taclé au passage les détracteurs de l'UFDG et de son président, Cellou Dalein Diallo qui se trouve en dehors du pays depuis plusieurs mois.

«Si il y a un dialogue, nous sommes gagnants. Ce que nous avons demandé c'est très simple, nous voulons dialoguer, nous voulons un cadre de dialogue. Lorsque le cadre de dialogue sera mis en place, lorsque les préalables que nous avons fixés seront réglés, si on nous demande de venir à 7h, nous serons là-bas à 6h du matin, je dis bien le cadre de dialogue, moi je parle d'un dialogue structuré, je ne parle pas de conférence nationale, je ne parle pas de séminaire...Ce

que nous demandons, que tous les partis politiques qui sont d'accord avec le CNRD se mettent à gauche, ceux qui ne sont pas d'accord nous restons à droite, nous avons le médiateur, le G5, la société civile et le CNT. Si vous avez 7, nous aussi nous emmenons 7, arguments contre arguments, débat contre débat. Mais il ne s'agit pas d'aller nous présenter comme étant des gens qui n'aiment pas le colonel Mamadi Doumbouya, créer une opposition qui n'existe pas,

parce qu'il y a opposition quand il y a mouvance. Il n'y a pas de mouvance, le CNRD n'est candidat à rien», a déclaré Dr Fodé Oussou Fofana, avant de tacler sévèrement les détracteurs de l'UFDG. «Occupez-vous de vos partis, vous n'avez pas de militants, vous n'avez absolument rien, laissez nous tranquilles. Nous n'avons rien contre le colonel Mamadi Doumbouya, nous respectons même le Premier ministre, parce que nous considérons qu'il est humble,

qu'il est courtois. Mais nous voulons un cadre de dialogue, on ne peut pas participer à la conférence nationale....», a

martelé le vice-président de l'UFDG.

Kéfina Diakité

Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]

SANTÉ

Lancement des cours du diplôme d'université (DU) en prévention et contrôle des infections (PCI)

Le Centre d'Excellence d'Afrique pour la Prévention et Contrôle des Maladies Transmissibles (CEA-PCMT) reçoit la 1ère cohorte du diplôme d'université.



Le centre d'excellence d'Afrique pour la prévention et le contrôle des maladies a abrité le mercredi 23 novembre 2022, la cérémonie de lancement officiel de la formation de la première cohorte des agents techniques nationaux pour la mise en œuvre de la politique nationale de prévention et contrôle des infections transmissibles dans les hôpitaux. Ce projet a pour objectif général de réduire de façon considérable les risques infectieux dans les établissements de santé en Guinée lors des soins dispensés par la pratique de PCI en milieu hospitalier. Cette formation est une initiative du ministère de la Santé en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, à travers l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry et la Faculté des sciences et techniques de la santé appuyée par Expertise France. Elle est la suite logique d'un projet d'appui à la maîtrise du risque sanitaire infectieux dans les structures sanitaires du pays. C'est le doyen de la Faculté des sciences et techniques de la santé qui a présidé la cérémonie d'ouverture, en présence de la représentante du ministère de la Santé, du représentant d'Expertise France et des responsables du centre qui abrite la formation.

Ils sont 22 agents venus des structures sanitaires bénéficiaires du projet intitulé "Projet d'appui à la maîtrise du risque infectieux dans les établissements de soins en Guinée dans les régions sanitaires de N'Zérékoré, Kankan et

Conakry".

Dans son allocution de bienvenue à cette cérémonie de lancement, le directeur du centre d'excellence d'Afrique pour la prévention et le contrôle des maladies transmissibles (CEA-PCMT) s'est réjoui de la tenue de cette activité, tout en précisant que ce diplôme d'université va résoudre un problème de ressources humaines dans les structures sanitaires. Pr. Alexandre Delamou mentionne également que ce diplôme est le fruit d'un travail de continuité. « La mise en œuvre de ce diplôme est la suite d'un projet du ministère de la Santé qui vise la réduction des risques infectieux dont le volet pédagogique a été confié à l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry à travers le centre d'excellence. Elle a été également un processus de travail entre les experts du ministère de la Santé, de l'université et de notre partenaire technique qui est Expertise France. Une analyse situationnelle a d'abord été réalisée pour pouvoir adapter les objectifs de la formation aux besoins des professionnels de la santé de notre pays. Cette analyse a été suivie d'un atelier de validation des compétences et des capacités. A la suite de quoi un autre atelier de validation a été organisé pour ce curriculum. Tout ce travail a permis d'engager les procédures de reconnaissance officielle du diplôme d'abord au niveau de la chaire de santé publique au niveau du département de la médecine puis à la faculté des sciences et techniques de la santé puis au niveau du conseil de l'université. Ce diplôme

d'université est le fruit d'un travail collaboratif. Le directeur Pr Delamou espère que cette formation soit l'un des résultats pérennes de ce projet, tout en rassurant les partenaires. »

Dr Haba Sény Eveline, cheffe section gestion des ressources au ministère de la Santé, point focal du projet PCI à la direction



nationale des établissements hospitaliers publics et privés, représentante du ministère de la Santé a axé son intervention sur l'importance de cette formation à tous les niveaux. « Cette formation diplômante répond aux objectifs du ministère de la Santé et de l'hygiène publique en matière de renforcement des capacités des ressources humaines certes facteur de fidélisation de ces ressources. A l'instar des autres thématiques, la PCI est transversale au renforcement du système de santé. Dans l'optique des réformes hospitalières en cours, la lutte contre les infections associées aux soins occupe une place prépondérante. Cette formation viendra accompagner la légifération future des fonctions d'hygiène au sein de nos structures sanitaires pour

l'amélioration de la qualité des soins. »

Dr FELEMOU Gnakoï est le coordinateur des programmes santé à Expertise France. Il a déclaré ceci: «Ce projet qui appuie à la mise en place de cette formation diplômante en prévention et contrôle des infections qui est un diplôme universitaire en lien avec le centre d'excellence africain en prévention et contrôle des infections est issu d'un gros projet du ministère de la santé appelé projet d'appui à la maîtrise du risque infectieux dans les établissements de soins en Guinée. C'est dans cette suite logique que les parties prenantes ont envisagé d'adapter le renforcement des ressources humaines à la demande du ministère de la Santé pour favoriser l'application de la PCI dans les structures sanitaires»

Pour sa part, Pr. Tounkara Thierno Mamadou,

En présidant cette cérémonie solennelle, Pr. Mohamed Cissé, doyen de la faculté des sciences et techniques de la santé de l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry, a commencé par préciser l'importance de la session officiellement lancée ce jour. «C'est une formation importante d'abord pour notre institution qui est une université parce que l'un des éléments d'évaluation des institutions d'enseignement supérieur aujourd'hui c'est de faire en sorte que les professionnels qui travaillent sur le terrain reviennent à l'université pour apprendre un certain nombre de choses. Donc, c'est une formation complémentaire et un élément important pour notre université», a précisé le doyen de la faculté des sciences et techniques. Avant d'ajouter que la formation est aussi importante pour les structures hospitalières. «Au-delà de notre institution

responsable de la pédagogie au centre d'excellence d'Afrique pour la prévention et le contrôle des maladies transmissibles, c'est un long processus qui a abouti aujourd'hui au lancement officiel d'un diplôme d'université (DU) en prévention et contrôle des infections. C'est pourquoi il dira: «Pour quelqu'un qui connaît l'histoire de la Guinée, qui a connu plusieurs épidémies jusqu'à date, nos institutions d'enseignement supérieur n'offraient pas de diplôme qualifiant en termes de prévention et contrôle des infections». Avant d'ajouter que les bénéficiaires sont au nombre de 22 qui, durant six semaines, vont être outillés en prévention et contrôle des infections au sein de nos structures hospitalières.»

d'enseignement supérieur, les cadres qui vont être formés au niveau de leurs structures vont essayer de mettre en place la prévention et le contrôle des infections...Quand un malade vient à l'hôpital, il vient avec une infection, il ne faut pas qu'il ressorte avec une maladie.», a laissé entendre Pr Mohamed Cissé.

«Cette formation va aboutir à la qualification des prestations qui seront offertes dans les structures sanitaires en matière de prévention et contrôle des infections», a conclu Pr Tounkara, responsable pédagogique au centre d'excellence d'Afrique pour la prévention et le contrôle des maladies transmissibles.

Amadou Tidiane Diallo

SANTÉ

Tenue de l'atelier de validation de la politique nationale de santé communautaire et de son plan d'apprentissage

Le CADESSO sis dans l'enceinte du CHU Donka a servi de cadre du 23 au 25 novembre 2022 à l'atelier de validation de la politique nationale de santé communautaire et celui du plan d'apprentissage de la politique nationale de la santé communautaire. Il a été question d'une part d'un atelier de restitution d'enquêtes basées sur la santé communautaire tenu du 23 janvier au 12 février 2022 dans certaines zones du territoire national, à savoir Kindia, Mamou, Labé et N'Zérékoré pour cette première partie. Et d'autre part d'un atelier de validation du plan d'apprentissage sur la politique nationale de la santé communautaire en Guinée. L'atelier a regroupé les acteurs venus du ministère de la santé et de l'hygiène publique, des acteurs de la société civile et des représentants des partenaires techniques et financiers. Durant ces trois jours, les parties ont travaillé en groupes sur des thématiques d'orientation d'analyses des données différentes.



Pour situer le contexte du projet qui aboutit à cet atelier de trois jours, il faut dire que de 2018 à 2022, un plan stratégique détaillé et un autre plan opérationnel entre 2018-2020 ont été élaborés pour guider ce projet. C'est cette politique qui a été rendue possible à travers le projet l'Accélérateur, un partenaire qui travaille avec la Direction Nationale de la Santé Communautaire et de la médecine traditionnelle pour les zones concernées. Présent à la cérémonie d'ouverture le mercredi 23 novembre 2022, Dr Fassou Mathias Grovogui, expert en épidémiologie biostatistique a rappelé qu'au total 522 personnes ont été interrogées. Ces personnes sont réparties entre les acteurs du Ministère de la Santé, celui de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, les partenaires techniques et financiers qui sont impliqués. Il ajoute qu'au niveau des régions, « c'était les directions régionales de la santé, les gouvernorats ; et au niveau des communautés c'était les leaders religieux, des organisations communautaires et des tradipraticiens »

Le but recherché à travers cet atelier de trois jours, est de valider les résultats de la recherche de mise en œuvre de la Politique Nationale de Santé Communautaire et le plan d'apprentissage de la même politique en identifiant les lacunes critiques considérées comme facteurs qui entravent la conception et

l'élaboration de la PNSC et la méthode pour résoudre ces lacunes surtout après l'épidémie de la fièvre Ebola. « Après l'épidémie du virus Ebola qui a frappé la Guinée entre 2014-2016, il était question de renforcer le système la santé dans le cadre du Plan National de Développement Sanitaire. Pour renforcer cette stratégie, il fallait une politique basée sur la décentralisation, à travers des agents de relais communautaires. Donc le Ministère a voulu comprendre est-ce que la mise en œuvre de cette politique a apporté quelque chose de positif en matière d'accès et la qualité des services pour nos populations ? Pour cela, il fallait une étude. Et cette étude est appuyée par l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry à travers la chaire santé publique et celle de Harvard, aux Etats-Unis. Ces équipes ont travaillé ensemble avec celles du Ministère de la santé pour pouvoir élaborer un protocole de recherche, et la première phase qui est celle des données quantitatives a été bouclée et le rapport a été rédigé », a précisé Professeur Alexandre Delamou, point focal de cet atelier.

Les résultats contenant ce rapport ont été partagés, discutés, amendés avant d'être validés lors de la troisième journée qui a été marquée par un atelier d'apprentissage de la politique nationale de la santé communautaire.

Le ministère de la santé et de l'hygiène publique à travers la direction nationale de la santé communautaire qui a piloté cette activité de validation de politique et de plan de la santé communautaire a été représenté durant ces trois jours de travaux par Dr. Hadja N'gamet CAMARA, cheffe section, formation, suivi évaluation de la direction



nationale de la santé communautaire à la division santé communautaire et médecine traditionnelle.

En cette troisième journée, Dr. Camara reconnaît déjà l'apport des travaux menés. « Cet atelier a abouti à beaucoup de choses parce qu'on a acquis des connaissances durant ces trois jours. Ce qu'on ne comprenait pas dans l'étude de la recherche, l'atelier nous a permis d'assimiler les leçons apprises ici. Par exemple l'apprentissage. On est au dernier jour aujourd'hui. On travaille sur le plan de la mise en œuvre de la stratégie d'apprentissage de la mise en

œuvre de la santé. Avant on ne connaissait pas tellement mais maintenant là on peut s'en sortir facilement. Je peux dire que le déroulement a été très bien. Les consultants nous ont très bien éduqués. Nous avons beaucoup appris avec eux et nous aussi à notre tour, nous allons rendre compte. »

À en croire Dr. N'gamet Camara, les résultats sont déjà à porter de main car « à partir de cet atelier, on peut s'attendre déjà à un résultat parce que le ministère de la santé considère la santé communautaire comme un pilier pour les interventions. Dans les communautés, la santé communautaire a beaucoup aidé la population. Parce que la santé communautaire à travers les acteurs communautaires la population reçoit les soins primaires à domicile. »

L'importance de la politique de santé communautaire n'est plus à démontrer, ce grâce aux résultats produits sur le terrain. Selon Dr. N'gamet, « la santé communautaire a permis d'améliorer la santé de la population sur place. Quand on prend les indicateurs CPN, PF à travers les acteurs communautaires, les indicateurs sont à la hausse. Donc c'est quelque chose qui mérite d'être soutenu par tous parce que quand il y a la santé à la base, le sommet peut être tranquille. On n'aura plus besoin de référer ou d'évacuer nos malades s'il y a la prévention. Si la population elle-même prend conscience

de son état de santé, je pense que beaucoup de problèmes seront résolus à la base et au sommet, on n'aura plus de problème. »

Dr. Camara Hadja N'gamet révèle aussi l'importance notoire des tradipraticiens dans cette politique de santé et également l'apport des partenaires techniques et financiers sur toute la chaîne du système de santé du pays.

Cette troisième journée a été largement consacrée à la validation du plan d'apprentissage sur la politique nationale de la santé communautaire. Dr Mamadou Cissé, médecin de santé publique et ancien fonctionnaire de l'OMS consultant indépendant auprès du projet accélérateur du système de santé est revenu de long en large sur le déroulement du processus ayant abouti à cet atelier de validation.

« C'est un processus qui a été mis en œuvre qu'on appelle processus de cocréation, il a consisté en l'analyse des défis du système de santé et qui a permis de sortir trois défis principaux notamment sur le volet financement durable, rôle et responsabilité et le volet apprentissage et recherche opérationnelle. »

Pour la précision, le processus a été développé par le projet accélérateur en étroite collaboration avec la direction nationale de la santé communautaire du ministère de la santé. Il a regroupé plusieurs

(Suite page 11)

SANTÉ

Tenue de l'atelier de validation de la politique nationale de santé communautaire et de son plan d'apprentissage

parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des activités de santé communautaire notamment les ministères techniques à savoir le ministère de l'économie et des finances, le Ministère de l'administration du territoire, le Ministère de la fonction publique, l'université et les écoles de santé, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers. En cette journée de validation, le consultant indépendant Dr. Cissé n'a pas manqué de mentionner certaines failles qui risquent d'affecter le travail abattu. « Pour cette validation, il faut dire que les principales parties prenantes qui avaient été impliquées et qui ont abouti à cela, n'étaient pas présentes. La journée d'aujourd'hui a été consacré à l'examen du plan qui a été proposé. Ensuite il a été demandé de voir la cohérence entre les attentes, les hypothèses, les questions et les activités proposées. Cela a permis d'avoir beaucoup d'amendements sur le plan qui a été proposé. Ce travail n'a pas été achevé par l'insuffisance de temps pour les groupes de travail d'une part et les absences de certains éléments des groupes de travail d'autre part. La plupart de ceux qui étaient présents n'ont pas une bonne connaissance de ce plan. Donc le travail n'a pas pu être achevé. Par contre les propositions qui ont été apportées permettront à un autre petit groupe plus réduit de finaliser ce plan et le proposer au ministère de la santé notamment la direction nationale de la santé communautaire. Il y a la mise en œuvre de la politique de santé communautaire sur le terrain qui a rencontré beaucoup de défis. Actuellement, il y a beaucoup de populations cibles qui ne bénéficient pas de ces activités notamment les mères, les enfants et aussi avec les préoccupations que le ministère de la santé à évoluer vers la couverture de la santé universelle sont des préalables. » estime Dr Cissé. Avant de conclure: « La conjonction de l'ensemble de ces activités déroulées sur le terrain aidera dans le moins ou le long terme à nous acheminer vers l'atteinte de la couverture universelle, c'est-à-dire fournir les services

essentiels à la population à tous les niveaux quel que soit leur problème en tenant compte aussi bien de l'accessibilité géographique, financière et des coutumes et mœurs qui constituaient autrefois des freins pour l'accès aux services de soins fournis aux populations. »

Les activités de terrain ont été mises en œuvre par une organisation non gouvernementale. Pr Alexandre Delamou, consultant senior pour l'ONG R4D, qui met en œuvre le projet Accélérateur revient sur ce qui a caractérisé les trois journées de travaux. « Nous avons eu trois jours d'intenses travaux dont deux consacrés à la validation du rapport d'étape de la recherche de mise en œuvre de la politique de santé communautaire en Guinée, rapport d'étape consacré aux résultats quantitatifs. Nous avons profité de ces deux jours pour présenter le résultat préliminaire aux différentes parties prenantes qui sont impliquées dans la mise en œuvre de la politique nationale de santé communautaire du ministère de la santé et de l'hygiène publique. Au cours de ces travaux, les participants ont identifié les thèmes prioritaires pour nourrir la recherche qualitative qui va nous permettre d'expliquer un certain nombre de résultats qui ont été observés sur le terrain. Donc nous avons terminé cette première phase quantitative, maintenant les observations qui ont été faites vont nous permettre d'amender le protocole de recherche et de faire la phase qualitative », annonce le Professeur.

S'agissant de cette dernière journée, le consultant Pr. Delamou est revenu sur le caractère particulier de l'activité réalisée à savoir la validation du plan d'apprentissage de la politique nationale de la santé communautaire. « En ce qui concerne cette troisième journée, elle était consacrée à la validation du plan d'apprentissage de la direction nationale de la santé communautaire et de la médecine traditionnelle. Nos services et institutions dans la mise en œuvre des activités qui relèvent de leur responsabilité doivent s'inscrire dans un processus d'apprentissage continue de manière à ce qu'ils puissent

améliorer continuellement la qualité des prestations et des services. Donc la direction nationale de la santé communautaire et de la médecine traditionnelle qui pilote la politique nationale de la santé communautaire a jugé utile avec l'appui de ses partenaires de s'inscrire dans cette logique d'apprentissage continu. C'est dans ce sens que ce plan d'apprentissage a été élaboré et il était question de le valider avec les parties prenantes et de faire des suggestions et surtout de définir les modalités de mise en œuvre de ce plan d'apprentissage. »

La question des tradipraticiens n'est pas restée en marge de cet atelier de validation selon le consultant du projet R4D Pr. Delamou. « Nous savons que tout ce qui concerne la santé communautaire au niveau rural doit prendre en compte la médecine traditionnelle. Donc quand on parle de santé communautaire on ne peut pas exclure les tradipraticiens. Il faut aller vers eux parce qu'autant nous apportons la santé à travers les agents communautaires et les relais communautaires autant il faut prendre en compte le fait que la population a une certaine confiance dans les traitements traditionnels qui sont proposés. Pour cela il est important si nous voulons promouvoir la santé de la population, les aider à utiliser les services de qualité. Il faut impliquer aussi ces tradipraticiens qui sont souvent les premiers recours d'une certaine partie de la population lorsqu'elles sont confrontées à une maladie ou à n'importe quel autre problème de santé. Le ministère est en train de travailler avec toutes les structures de coordination de la médecine traditionnelle pour voir dans quelle mesure les accompagner pour qualifier leur travail mais aussi à terme envisager des pistes de collaboration entre la médecine moderne basée sur le système de santé et ces acteurs communautaires qui utilisent la pharmacopée traditionnelle, pour pouvoir répondre aux besoins de nos populations en matière de santé. », a annoncé Pr Alexandre Delamou, consultant senior au compte du projet R4D.

Amadou Tidiane Diallo

JUSTICE ET DROITS DE L'HOMME

Le ministre Alphonse Charles Wright échange avec les procureurs près les cours et tribunaux

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Alphonse Charles Wright, a échangé le mercredi 23 novembre avec les hauts cadres de l'administration centrale, les Procureurs Généraux des Cours d'Appels de Conakry et Kankan, les Procureurs de la République près des TPI, les Juges de Paix.

Cette rencontre a été mise à profit par le Garde des Sceaux pour présenter les nouvelles lois qui sont en vigueur, notamment celle relative à la protection des victimes, des témoins et des personnes en situation de risque. Mais également loi portant sur l'aide juridictionnelle qui est une première en Guinée. « Je leur ai rappelé leur obligation à assumer leur fonction parce que le citoyen lambda qui a tendance à ne plus croire en sa justice, n'a pas besoin qu'il y ait des actions silencieuses de la justice mais ce sont des actions fortes de répression, de ces infractions, d'où cette rencontre... L'actualité nationale est marquée ces derniers temps par une montée en puissance de la criminalité, les cas de viol et d'autres infractions qui ont tendance à devenir beaucoup plus pérennes. Les facteurs qui conduisent à la prolifération de ces infractions, il faut avoir le

courage de le dire, c'est le manque de cohérence de la politique pénale sur l'étendue du territoire... La justice ne s'occupe pas de l'insécurité mais lorsqu'il y a des infractions, c'est une obligation pour les magistrats du ministère public, sous la direction desquels sont placés les officiers de police judiciaire de mettre en mouvement l'action publique. Très malheureusement depuis 1958, la Guinée avec tous les gouvernements qui se sont succédés n'avaient pas pensé à mettre en place un instrument stratégique qui est la politique pénale. Mais à côté de cette politique pénale du Gouvernement, il y a la politique pénitentiaire. », a dit confié le ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Alphonse Charles Wright. Reste à savoir maintenant si les consignes qu'il a données seront appliquées et respectées à la lettre.

Kèfina Diakité

GUINÉE ÉQUATORIALE Après 43 ans au pouvoir, Obiang réélu pour un 6^e mandat, un record mondial

Ce chef de l'Etat équatorien, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, au pouvoir depuis 1979, a été réélu sans surprise avec un score de 94,9% à l'élection présidentielle, selon les résultats officiels annoncés samedi par la Commission électorale nationale. « La Commission électorale nationale proclame le candidat Obiang Nguema Mbasogo, président de Guinée équatoriale pour les 7 prochaines années », a annoncé Faustino Ndong Esono Eyang, président de la Commission électorale, qui a précisé que le taux de participation s'établissait à 98%. Les pourcentages obtenus par les candidats de l'opposition, Andrés Esono Ondo de Convergence pour la Démocratie Sociale (CPDS), seul parti d'opposition qui ne soit pas interdit, et Bonaventura Monsuy Asumu, du Parti de la coalition sociale démocrate

(PCSD), n'ont pas été communiqués. Ils ont respectivement recueilli 9.684 et 2.855 suffrages, dans un des régimes les plus fermés et autoritaires au monde où l'opposition est réprimée et muselée. Outre l'élection présidentielle, le tout-puissant Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE) et sa coalition ont raflé l'ensemble des 100 sièges de députés et des 55 de sénateurs mis en jeu lors des élections législatives et locales qui se tenaient simultanément. Le PDGE disposait de 99 sièges dans l'Assemblée nationale sortante et gagne un député. Un total de 427.661 Equatoguinéens sur 1,4 million d'habitants étaient inscrits sur les listes électorales de ce petit Etat pétrolier d'Afrique centrale dirigée d'une main de fer par M. Obiang qui détient le record de longévité des chefs d'Etat en exercice, hors monarches.

Belga

CONSEIL DES MINISTRES

Compte rendu de la session ordinaire du jeudi 24 novembre 2022

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

Le Chef de l'Etat a tout d'abord commencé par encourager le Premier Ministre à continuer d'œuvrer dans la poursuite du dialogue inter-guinéen en vue du renforcement de la cohésion sociale. Le message du Président de la Transition a ensuite porté sur trois (3) points essentiels :

1. Les instructions au Gouverneur de la Banque Centrale concernant les contrats signés et payés en 2022 ;
2. La situation des dividendes et des avoirs de l'Etat ;
3. La situation concernant les représentants des ministères dans les CA des EPA et des Sociétés Publiques.

Au titre du premier point, le Chef de l'Etat a demandé au ministre de l'Economie et des Finances et celui du budget, de lui fournir la liste de toutes les lettres de paiements adressées à la Banque Centrale concernant les contrats signés et payés en 2022.

Il a instruit le Gouverneur de la Banque Centrale de lui faire un document synthèse concernant chaque paiement effectué à son niveau par rapport aux contrats passés au titre de l'exercice budgétaire 2022. Le Chef de l'Etat a également demandé au Premier Ministre d'engager les audits de tous les contrats et à ce sujet, il l'a exigé un rendu du service fait.

Au titre du deuxième point, le Président de la Transition a rappelé avoir donné des instructions également aux ministres des Finances et du Budget ainsi qu'au Gouverneur de la Banque Centrale de lui faire la situation des dividendes et des avoirs de l'Etat.

En réponse à toutes ces questions, le Premier Ministre a informé que toutes les dispositions ont été prises pour l'exécution correcte des instructions présidentielles et d'autres le seront à bref délai. Concernant la situation des dividendes, les équipes de l'Inspection sont sur la rédaction finale.

En ce qui concerne l'audit des contrats, les termes de référence ont été transmis au Premier Ministre par la mission de l'IGE et de l'IGF.

Et pour terminer en troisième point, concernant les représentants des ministères au Conseil d'Administration des EPA et des Sociétés Publiques, le Président a instruit en ces termes : si les représentants d'un ministère au Conseil d'Administration des EPA ou des Sociétés Publiques perdaient leur postes, le ministre concerné doit sans délai adressé au ministre de tutelle une lettre pour désigner un autre représentant au Conseil d'Administration. Et le ministre de tutelle doit sans délai lui transmettre une copie de cette lettre.

Le Chef de l'Etat a enfin terminé en rappelant qu'il attache du prix à l'exécution ferme de ces instructions.

II. COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERMINISTRIEL
Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Docteur Bernard Goumou, à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil interministériel, a commencé par souhaiter la bienvenue aux nouveaux promus tout en leur adressant ses félicitations pour leurs nominations.

A la même occasion le Chef du Gouvernement a remercié le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi Doumbouya, pour avoir reconduit la quasi-totalité des membres du Gouvernement le vendredi 19 novembre 2022 (au nombre de vingt-sept (27) ministres et de deux (02) Secrétaires Généraux avec rangs de ministres), preuve d'une confiance renouvelée.



A cet effet, le Premier Ministre s'est engagé à relever les défis de la refondation de l'Etat et de la restructuration des institutions conformément aux orientations stratégiques du Président de la Transition.

Il a aussi réitéré aux ministres les trois (03) objectifs à réaliser pour l'atteinte de résultats la semaine prochaine.

Par ailleurs, le Chef du Gouvernement a rappelé qu'hier, le Président de la transition a encore précisé ses attentes. Pour le Chef du Gouvernement, il revient à tous les ministres de travailler en synergie pour déployer leurs actions.

Le Premier Ministre a réitéré que le Président de la Transition a exhorté chaque ministre à travailler en équipe et dans la concertation mutuelle. Et ceci dans la célérité pour l'atteinte des résultats durant les 24 mois de la Transition.

En outre, le Chef du Gouvernement a réaffirmé la volonté du Président de la Transition quant à l'ouverture prochaine d'un Prytanée militaire et le parrainage d'un enfant par ministre parmi les meilleurs retenus.

Le Premier Ministre a ensuite articulé son message autour de cinq (5) points :

- * La prise de parole des membres du Gouvernement dans les médias et espaces publics ;
- * Le cadre de dialogue ;
- * Le dossier du Fichier unique de gestion administrative et de solde (FUGAS) ;
- * La santé publique ;
- * Le développement des sports.

S'agissant du premier point : le Chef du Gouvernement rappelé la nécessité pour chaque ministre de se référer à lui avant de porter la parole sur les dossiers stratégiques, complexes et transversaux. Aussi, il a demandé de privilégier toujours la concertation préalable pour adopter une position commune dans leurs sorties sur les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux. C'est le socle du fonctionnement normal d'une équipe gouvernementale responsable, a-t-il mentionné.

Ainsi, il a rappelé que le Gouvernement a un porte-parole à qui, par sa délégation, est chargé de rendre compte des travaux du Conseil des ministres et, plus généralement, d'exercer une mission d'informations sur les activités du Gouvernement.

« Le sens de l'Etat impose à chacun de nous de la retenue, de la discipline, du discernement et de la courtoisie pour exercer pleinement nos charges », a-t-il indiqué. Dans ce cadre, il dit attaché du prix au respect de la discipline gouvernementale.

Concernant le deuxième point de son message, le Chef du Gouvernement se dit heureux d'annoncer au Conseil que le cadre de dialogue inclusif

s'ouvre effectivement ce jeudi 24 novembre 2022 à Conakry à 12h à l'hôtel Rivera Royal. Il a précisé que le Gouvernement continue à œuvrer pour que toutes les parties prenantes soient autour de la table.

A cet effet, il a informé qu'il va faire une très prochaine rencontre des quatre (4) coalitions régionales et des acteurs religieux.

En outre, le Premier Ministre a informé que le médiateur de la CEDEAO pour la Guinée est invité à prendre part aux travaux. Et qu'à cet effet un courrier lui a été adressé.

Le Chef du Gouvernement a indiqué que les membres du Conseil sont engagés à faire de leurs mieux pour que ce dialogue soit le plus inclusif possible. Il a aussi rassuré que toutes les mesures logistiques ont été prises pour la réussite de ce cadre de dialogue. Tous les membres du Gouvernement sont invités à prendre part à la cérémonie d'ouverture.

Sur le troisième point relatif au Fichier unique de gestion administrative et de solde (FUGAS). Le Premier Ministre a évoqué que l'enjeu pour le Gouvernement est la maîtrise des effectifs de la Fonction publique. Il a rappelé qu'il a convié hier toutes les parties prenantes à ce projet de loi faire le point afin d'accélérer le processus de signature du contrat d'enrôlement biométrique des fonctionnaires.

Le Chef du Gouvernement a informé qu'à l'issu des travaux dirigés par son cabinet, le coût global du projet a été revue à la baisse de 15%.

Et qu'à cet effet, les ministres en charge de la Fonction Publique, du Budget et des Finances sont invités à mettre tout en œuvre pour donner un coup d'accélérateur à la concrétisation de ce contrat et sa mise en œuvre attendue par le Chef de l'Etat.

Le Premier Ministre a évoqué une préoccupation actuelle de santé publique qui est l'apparition d'une nouvelle forme de drogue appelée "Krush". Aussi, il a fait savoir que sa consommation affecte dangereusement la couche juvénile avec de multiples cas de morts subites et de démences enregistrés ces derniers temps.

Les effets dévastateurs de cette drogue bon marché et facile à acquérir, souvent diluée dans les boissons énergisantes, vont au-delà de la problématique de santé publique pour représenter une réelle menace sécuritaire, a-t-il indiqué.

Pour le Chef du Gouvernement, face à ce danger, il est urgent de créer une synergie d'action entre les Services Spéciaux, les ministères en charge de la Défense, de l'Administration du Territoire, de la Sécurité, des Transports, de la Pêche, du Budget, de la Santé, de la Communication et de l'Enseignement Supérieur, afin de :

- * Faire la cartographie des

débarcadères et ports de pêche ;
* Mettre en place un mécanisme d'information et de sensibilisation ;

§ Organiser un dispositif permanent de prévention ;

§ Renforcer la coopération transfrontalière dans la lutte contre cette forme de criminalité ;

§ Faire appliquer les dispositions réglementaires et statutaires pour réprimer les auteurs de cette activité à criminalité transfrontalière,

§ Assurer la prise en charge psycho-sociale des victimes.

Également, le Premier Ministre a mentionné que dans les prochains jours les ministères concernés recevront des courriers avant de procéder à une réflexion commune et mettre en place des plans d'action pour lutter efficacement contre ce fléau qui gagne du terrain.

Il a rassuré que le Gouvernement va améliorer les moyens logistiques afin de renforcer leur mobilité sur le terrain. Et qu'il leur en faut plus pour dissuader les cambriolages à mains armées et le kidnapping d'enfants qui sévissent.

Pour terminer, le Premier Ministre a adressé ses félicitations à l'équipe féminine de handball, qui a pris part à la CAN à Dakar en ramenant la Coupe du Président. Une consolation pour un sport qui ne bénéficie pas toujours suffisamment du soutien public. Cette discipline dont on n'en parle peu, tout comme le basketball, le volleyball et l'athlétisme sont à relancer, a-t-il souligné.

Le Premier Ministre a exhorté le ministre des Sports à élaborer une politique de promotion de ses disciplines sportives qui, bien que peu visibles, font honneur à notre pays à l'Etranger.

Après la confiance renouvelée du Chef de l'Etat, à tour de rôle, tous membres du Conseil ont pris la parole pour livrer leur conception de la solidarité et la cohésion gouvernementales conformément à la vision du Chef de l'Etat.

Aussi, avec leur expérience et leur sagesse, d'utiles et fructueux conseils ont été prodigués par certains membres du Conseil.

L'objectif consistait pour l'équipe gouvernementale dirigée par le Premier Ministre à redoubler d'efforts en vue de réaliser en vingt-quatre (24) mois de la Transition l'ensemble des préoccupations légitimes des populations Guinéennes.

III. DECISIONS

1. Sur la prise de parole des membres du Gouvernement dans les médias, le Conseil a instruit de se référer au Premier Ministre avant toute prise de parole sur les dossiers stratégiques, complexes et transversaux ;

2. Sur le Fichier unique de gestion administrative et de solde (FUGAS), le Conseil a instruit les ministres en charge de la Fonction Publique, du Budget et des Finances à mettre tout en œuvre pour donner un coup d'accélérateur à la concrétisation de ce contrat et à sa mise en œuvre ;

3. Pour la lutte contre la nouvelle forme de drogue "Krush", le Conseil a instruit les Services Spéciaux, les ministères en charge de la Défense, de l'Administration du Territoire, de la Sécurité, des Transports, de la Pêche, du Budget, de la Santé et de la Communication, de créer une synergie d'action afin de :

- * Faire la cartographie des

débarcadères et ports de pêche ;
* Mettre en place un mécanisme d'information et de sensibilisation ;

* D'organiser un dispositif permanent de prévention et de contrôle ;

* Renforcer la coopération transfrontalière dans la lutte contre cette forme de criminalité ;

§ Faire appliquer les dispositions réglementaires et statutaires pour réprimer les auteurs de cette activité à criminalité transfrontalière ;

* Assurer la prise en charge psycho-sociale des victimes.

4- Sur la question de développement des sports, le Conseil a exhorté le

Ministre des Sports à élaborer une politique de promotion des disciplines peu pratiquées comme le handball, le basketball, le volleyball et l'athlétisme.

IV. AU TITRE DES DIVERS

1. Le ministre de la Défense Nationale a fait un rappel important relatif à la date historique du 22 novembre 1970 date à laquelle la Guinée a été agressée par un débarquement impérialo-portugais et a recommandé que ce pan de l'histoire soit enseigné dans les écoles, car pratiquement méconnu par les jeunes de nos jours.

2. Le Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a informé le Conseil de l'organisation du Salon international du textile africain prévu en novembre 2023.

3. Madame la ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a fait part de l'obtention par dix (10) nouveaux chercheurs hospitalo-universitaires de leurs agrégations au concours de médecine sous l'égide du CAMES et a sollicité à cet effet qu'ils soient accueillis par son Excellence Monsieur le Président de la Transition.

4. Madame la ministre de la Pêche a informé le Conseil de la problématique de la situation des débarcadères stationnés de manière anarchique. A cet effet, suite à sa communication au cours de la session ordinaire du conseil interministériel du 08 novembre 2022, il avait été décidé la mise en place d'une Commission interministérielle (le ministère de la Défense, ministère de la Sécurité, ministère de l'Administration du Territoire, ministère de la Pêche) en vue de trouver des solutions idoines sur le sujet, principalement celles portant sur la sécurisation de nos frontières.

5. Le ministre du Travail et de la Fonction Publique a fait part au Conseil de l'évolution des travaux de création de la Commission chargée de l'assainissement du fichier de la Fonction publique et celui de la Solde. Ainsi, il a été décidé que chaque fonctionnaire soit détenteur d'une carte d'identité nationale biométrique avant la fin du premier trimestre 2023, sous peine de non-paiement du salaire.

6. Le ministre de l'Economie et des Finances a informé le Conseil que la Guinée a conclu avec le FMI un accord de service pour une assistance financière de 69 millions de dollars. Il s'agit d'une assistance financière pour faire face au choc alimentaire.

Ce financement d'urgence aidera la Guinée à répondre au besoin urgent de sa balance de paiement liée à la crise alimentaire mondiale. Il s'en est ainsi félicité de la gestion rigoureuse du budget de l'Etat par les autorités de la transition aux dires des experts de l'institution monétaire internationale.

7. Le ministre Secrétaire Général des Affaires Religieuses a fait part au Conseil de l'organisation d'un culte commun de l'Alliance des églises et missions évangéliques prévu le dimanche 27 novembre 2022 au stade Général Lansana Conté de Nongo. Cette journée sera consacrée à la prière pour la Nation et les autorités de la Transition.

8. Les ministres de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, ainsi que celui de la Santé ont fait un compte rendu de leur visite de travail au Maroc.

9. Le Ministre la Justice a fait part de l'organisation à Conakry de la formation des magistrats sur la politique pénale du Gouvernement.

Conseil des ministres